Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
RESTREINTE

UNEP/IG.23/1

30 décembre 1980
FRANCAIS

Original: ANGLAIS/FRANCAIS

Deuxième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatifs et Réunion intergouvernementale des Etats côtiers de la Méditerranée chargée d'évaluer l'état d'avancement du Plan d'action

Cannes, 2 - 7 mars 1981 .

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion

2. Règlement intérieur

3. Election du bureau

4. Adoption de l'ordre du jour

5. Organisation des travaux

6. Rapport du Directeur exécutif sur l'état d'avancement du Plan d'action pour la Méditerranée en 1980 et recommandations concernant les activités à entreprendre pendant la période 1981 - 1983

   6.1 Législation de l'environnement

   (a) Questions découlant de la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution

   (b) Questions découlant du Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersions effectuées par les navires et aéronefs

(c) Questions découlant du Protocole relatif à la coopération en en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles en cas de situation critique, y compris le Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures

(d) Questions découlant du Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique

(e) Projet de protocole relatif aux aires spécialement protégées de la Méditerranée et recommandations de la Réunion Intergouvernementale sur les zones spécialement protégées de la Méditerranée (Athènes, 13 - 17 octobre 1980)

(f) Autres questions juridiques

6.2 Evaluation de l'environnement

(a) Programme coordonné de surveillance continue et de recherche en matière de pollution dans la Méditerranée (MED POL)

(b) Mise au point de critères de la qualité de l'environnement

(c) Méthodes de référence pour les études sur la pollution en Méditerranée

6.3 Gestion de l'environnement

(a) Plan bleu

(b) Programme d'action prioritaires

(c) Aires spécialement protégées de la Méditerranée

6.4 Dispositions institutionnelles et financières

(a) Bureau élargi et révision du règlement intérieur

(b) Budget du Plan d'action pour la Méditerranée pour la période 1981 - 1983

(c) Dispositions à prendre au sujet de la gestion du fonds d'affection spéciale au-delà de juillet 1981

(d) Siège de l'Unité de coordination du plan d'action pour la Méditerranée

7. Questions diverses

8. Adoption du rapport

9. Clôture de la réunion